Le Mag' de Saint-Brès

Juillet 2014- N°16

Bulletin d'informations municipales

Les grands rendez-vous de l'été !

sommaire

Edito	p. 3
Nouveaux rythmes scolaires : mode d'emploi	p. 4
Un printemps sous les arbres	p. 6
Total Festum	p. 8
La fête d'été	p. 10
Cuba fait sa fête	p. 12
Réseau des adjoints à la culture	p. 13
Prévention	p. 14
Sécheresse	p. 15
Les écoles	p. 16
Le Pays des étoiles	p. 18
Espace jeunesse	p. 19
Vie associative	p. 20
Brocante	p. 24
Cérémonies commémoratives	p. 25
Protection de la biodiversité	p. 26
Sorties nature	p. 27
Cà c'est passé à Saint-Brès	p. 28
A voir, à faire	p. 30
Agenda	p. 31
Répertoire	p. 32
Vie municipale	p. 34
Etat Civil	p. 35

SOYEZ LES PREMIERS INFORMÉS !
Recevez les nouvelles informations
en vous inscrivant sur le site www.ville-saintbres.fr
Suivez l'actualité sur www.facebook.com/saintbres

Saint-Brès
Une passerelle vers l'avenir

Le MAG - juillet 2014 - n°16

Directeur de la publication : Laurent JAOUL
Rédacteur en chef : Olivier GIRAUDEAU
Rédacteurs : élus du conseil municipal en collaboration avec les services et les présidents d'associations
Correcteur : Joseph RODRIGUEZ
Conception : Olivier GIRAUDEAU
Photos : Thierry PORTALES, Patrick DELAGE, Manuel AZORIN, photographes officiels et photothèque municipale
Impression : Presse people - 34670 Baillargues
Distribution : Le Mag est distribué dans les boîtes aux lettres. Dans certains cas il est possible que certains ne le reçoivent pas (boîte aux lettres non conforme, verrouillage par code…). Pour cela, en fin de distribution, il est mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie. Il est également téléchargeable sur le site internet www.ville-saintbres.fr
Courriel : service.communication@ville-saintbres.fr

© Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du directeur de la publication.

édito

Rythmes scolaires, Métropole, Région, Jean Jaurès…

En quelques mois, des réformes importantes vont modifier fortement le fonctionnement, la vie et l'avenir de nos collectivités territoriales. Notre commune n'y échappera évidemment pas.

Première réforme : celle des rythmes scolaires

Toute cette année scolaire a été mise à profit pour élaborer le dispositif qui sera mis en œuvre à la rentrée prochaine, dans le cadre d'une large concertation avec les enseignants, les parents d'élèves, les élus et les partenaires appelés à intervenir dans les activités périscolaires.
En effet, l'application de cette réforme nous oblige à repenser notre accueil périscolaire, en tenant compte des nouveaux temps scolaires et notamment du mercredi, dont la matinée sera désormais un temps de classe.
Afin de respecter au mieux le rythme de vie des enfants en fonction de leur tranche d'âge, nous proposerons des contenus et des aménagements adaptés entre temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.
Plus que jamais, nous demeurons, en cette première année de mise en place de la réforme, à votre écoute. Le bien-être de l'enfant et son épanouissement doivent rester notre seul objectif.
Je voudrais cependant rappeler que cette réforme nous a été imposée par l'Etat, mais que ce dernier s'est désengagé financièrement laissant la totalité du coût de sa mise en œuvre à la charge des communes.

Concernant l'ouverture d'une 4ème classe à l'école maternelle « Les Péquelets », je félicite celles et ceux qui se sont mobilisés tout le mois de juin. Leur engagement a payé ! Grâce à l'action des parents d'élèves, de la communauté enseignante et des élus, l'académie s'est finalement rendue à l'évidence et a accepté l'ouverture de cette 4ème classe dès septembre prochain.

Deuxième réforme : la Métropole

Le nouveau statut de Métropole auquel accédera la Communauté d'Agglomération de Montpellier sera effectif au 1er janvier 2015.
Comme le Président Philippe Saurel, je fais partie des élus qui plaident pour une métropole forte, puissante, mais qui ne vient pas disputer aux Maires des prérogatives de proximité, qui doivent rester dans le champ de leurs compétences.
Depuis plusieurs mois, les 31 Maires de Montpellier Agglomération sont associés à un comité de pilotage auquel participent les Directeurs Généraux des Services et travaillent pour mettre en œuvre cette évolution historique.

Troisième réforme : la nouvelle carte des régions

Aujourd'hui, 13 régions sont proposées au lieu de 22, avec à terme, la suppression des départements. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ici comme ailleurs, ces propositions ne font pas l'unanimité. Les divergences traversent toutes les sensibilités politiques. Espérons que l'examen des nouvelles mesures permettra de poser le débat en des termes plus sereins que le lancement de cette réforme par Président de la République.

Pour conclure, je voudrais rappeler que l'année 2014 marquera le 100ème anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès. Pour célébrer le centenaire de sa mort, la Municipalité lui rendra hommage le jeudi 31 juillet à 11 heures, en baptisant la route départementale 106 à hauteur de la ZAC Cantaussel, « Avenue Jean Jaurès ». Je vous invite à participer à cette cérémonie, car même si le temps passe, l'œuvre de Jaurès et sa pensée sont plus que jamais d'actualité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été !

Laurent Jaoul
Maire de Saint-Brès
Vice-Président de Montpellier-Agglomération

Le gouvernement a mis en œuvre par décret du 24 janvier 2013, la réforme des rythmes scolaires. Elle s'appliquera à tous les enfants scolarisés des écoles de la commune, à la rentrée 2014.

Depuis 2013, les élus de Saint-Brès ont engagé une concertation avec l'ensemble des partenaires éducatifs locaux et travaillé sur la mise en œuvre d'un Projet Educatif de Territoire (PEdT), mais à la demande des parents et des conseils d'école, la mise en place de la réforme a été reportée d'un an.

Aujourd'hui, le décret du 8 mai 2014 contraint à la mise en œuvre de cette réforme à la rentrée prochaine. Les enseignants, les parents d'élèves et la collectivité ont donc adressé aux services de l'Education Nationale leur proposition de nouveaux horaires scolaires. La municipalité a ensuite travaillé sur l'accueil de vos enfants pendant les temps périscolaires.

Les nouveaux rythmes scolaires à Saint-Brès

Qu'est-ce qui va changer ?

La réponse en 10 points

1 Qu'est-ce qui change pour mes enfants à la rentrée ?

Les horaires scolaires ne changent pas le matin. La journée de classe finira les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 16 h 15 et les élèves auront classe le mercredi matin. Il y aura donc toujours 24 h d'enseignement par semaine, mais réparties différemment.

2 Que se passe-t-il à 16 h 15 ?

Vos enfants pourront soit rentrer chez eux dès la fin de la classe à 16h15, sous votre responsabilité, soit être accueillis par le centre de loisirs communal. Ce dernier offrira un accueil de loisirs pour tous les enfants jusqu'à 18 h 30, tel qu'il le propose depuis 2005.

3 J'ai beaucoup entendu parler des TAP, qu'est-ce que c'est ?

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) représentent les nouveaux temps dégagés par la réforme, ils sont organisés sous la responsabilité de la commune et c'est elle qui en assume le financement. Ils seront donc proposés **gratuitement** aux familles de 16 h 15 à 17 h 15. C'est un choix politique responsable, ambitieux et assumé.
Une inscription préalable sera nécessaire et pendant cette heure, votre enfant ne pourra pas quitter le centre de loisirs.
Les activités proposées pendant les TAP seront encadrées par les animateurs du centre de loisirs ou des intervenants extérieurs, notamment pour des activités spécifiques telles que les stages de découverte ou les initiations sportives.
Tous les enfants pourront être accueillis sur les TAP, mais les places pour les stages de découverte pourront être limitées. Cependant, ces activités se déroulant sur des périodes de 5 semaines, chaque enfant pourra y participer.

4 Que se passe-t-il à 17 h 15, après les TAP ?

Vous pourrez venir chercher vos enfants à 17 h 15 ou les laisser à l'accueil de loisirs de 17 h 15 à 18 h 30, comme c'est le cas actuellement. Les tarifs de cet accueil seront les même qu'aujourd'hui et les départs échelonnés possibles.

5 On parle beaucoup d'activités, mais les enfants ne seront-ils pas fatigués ?

Afin de prendre en compte les nouveaux rythmes de l'école et ne pas surcharger la journée des enfants, les animateurs offriront aux enfants la possibilité de ne rien faire, et ça aussi, ça s'organise ! Des espaces dédiés à la lecture, au repos et à la détente seront aménagés et animés par l'équipe du centre de loisirs. Et pour les enfants qui veulent jouer, des activités plus ludiques seront également proposées.

6 Les enfants de maternelle sont-ils concernés par la réforme ?

Oui, dans la mesure où ils auront également classe le mercredi matin, mais les TAP seront allégés et adaptés à leur rythme.

7 Un programme des activités sera-t-il présenté à la rentrée, comment dois-je inscrire mon enfant ?

Les animateurs seront présents dès le 1er jour d'école pour accueillir tous les enfants. Le système d'inscription reste pour l'instant le même et vous pourrez commencer, dès le début du mois de juillet, à renseigner les plannings de vos enfants (voir ci-contre).
Une fois l'organisation des familles et le nombre d'enfants accueillis connus, le centre de loisirs analysera de quelle manière le service public est utilisé pour que les animateurs élaborent les programmes d'activités correspondant aux envies et aux besoins des enfants.

8 Le mercredi après-midi, mes enfants n'iront pas au centre de loisirs, mais je ne pourrai pas être là à midi précise, que faire ?

Nous vous proposons tout simplement **une garderie gratuite** jusqu'à 12 h 30, vous laissant ainsi le temps d'arriver. La restauration ne sera cependant assurée que pour les enfants inscrits à l'ALSH l'après -midi.

9 Qui se chargera de l'encadrement de mes enfants?

Des animateurs qualifiés accueilleront vos enfants. L'équipe pédagogique actuelle sera renforcée avec de nouveaux animateurs.

10 Je suis parent, grand-parent, bénévole ou salarié dans une association et je souhaite proposer une activité bénévolement ou contre rémunération pendant les TAP, que dois-je faire ?

Toutes les propositions seront les bienvenues, mais sous certaines conditions, car l'intervention auprès d'enfants en collectivité est soumise à une réglementation rigoureuse. Le plus simple est de contacter la coordinatrice du PEdT ou la directrice de l'accueil de loisirs, afin de convenir d'un rendez-vous et d'étudier avec elles, votre proposition.

Les nouveaux rythmes de votre enfant

L'enfant tirera d'autant mieux parti de son temps scolaire et de son temps libre que ceux-ci seront mieux articulés et équilibrés. Le Projet Educatif de Territoire (PEdT) mis en place par la commune de Saint-Brès vise donc à mobiliser la communauté éducative et à articuler l'ensemble des projets des différents partenaires. Il s'articule ainsi autour des nouveaux rythmes scolaires mis en place.

Un comité de pilotage, regroupant l'ensemble des acteurs éducatifs, validera les différentes étapes de sa construction et évaluera ses résultats régulièrement.

	7h30-9h	9h-12h[1]	12h-14h	14h-16h15[1]	16h15-17h15	17h15-18h30
Lundi	ALAE[2]	Ecole	Cantine	Ecole	TAP[4]	ALAE[2]
Mardi	ALAE[2]	Ecole	Cantine	Ecole	TAP[4]	ALAE[2]
Mercredi	ALAE[2]	Ecole	*garderie gratuite jusqu'à 12h30*	Cantine[3]	ALSH[5]	
Jeudi	ALAE[2]	Ecole	Cantine	Ecole	TAP[4]	ALAE[2]
Vendredi	ALAE[2]	Ecole	Cantine	Ecole	TAP[4]	ALAE[2]

[1] L'école ouvre ses portes 10 minutes avant le début des cours et accueille donc les élèves dès 8h50 et à partir de 13h50.
[2] ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole), ce sont les temps d'accueil périscolaires (juste avant et après l'école).
[3] Le mercredi, la restauration n'est assurée que pour les enfants inscrits à l'ALSH l'après-midi.
[4] TAP (Temps d'Activités Périscolaires) proposés par la mairie, **ils seront gratuits**.
[5] ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), ce sont les temps d'accueil extrascolaires (mercredi et vacances scolaires).

Comment inscrire votre enfant ?

au centre de loisirs pour les temps périscolaires
(accueils du matin et du soir, cantine, TAP)
et les temps extrascolaires
(mercredi et vacances scolaires)

Mon enfant avait déjà un dossier

Il suffit de le réactualiser à la rentrée,
en nous transmettant dès que possible :

1. l'attestation d'assurance extrascolaire
2. l'attestation du médecin (vaccinations à jour et aptitude à la vie collective).
3. l'attestation fiscale 2012 ou votre n° allocataire CAF.
4. tout autre changement significatif (situation familiale, mail, téléphone, adresse…)

Vous pourrez alors joindre votre **planning pour le mois de septembre**. Il permettra la prise en charge de votre enfant en toute sécurité, dès la rentrée.

Mon enfant n'a pas encore de dossier

Procurez-vous un dossier :

- au centre de loisirs
- sur le site Internet de la ville : *www.ville-saintbres.fr*

Vous devrez le ramener ou le transmettre (en scannant toutes les pièces) au plus tard le 28 août, avec le **planning du mois de septembre.**

L'espace famille

Il s'agit d'un espace virtuel dédié aux familles qui permettra de faciliter toutes vos démarches. Dès le mois de janvier 2015, il sera accessible sur le site Internet de la ville et vous permettra de :

- réserver en ligne
- payer en ligne
- vous informer
- nous adresser vos messages

En savoir + Vous avez encore des questions ?

- Les responsables du centre de loisirs, Mélanie BERTHE, Linda DJALTI et Carole NERMOND vous répondent au 04 67 16 23 15 (centre de loisirs) ou au 06 37 36 95 34 (Mélanie).
- Vous êtes invité à la réunion d'information, **lundi 1er septembre 2014 à 18h30,** à salle polyvalente Gaston Sabatier,
lors de la remise des fournitures scolaires.

un printemps sous les arbres

C'est avec un élan toujours intact qu'un collectif d'associations, Générations Zen, OXY J'M et de bénévoles, entraînés par la municipalité de Saint-Brès a organisé du 12 au 13 avril 2014 la seconde édition du Printemps sous les arbres dans le parc de l'Escargot.

Fort du succès de la première édition en 2013, l'équipe a reconduit, en s'efforçant de l'améliorer, un programme qui vise à redonner vie et valoriser cet espace boisé dont l'histoire est intimement liée au château attenant (lequel sert aujourd'hui de salle du conseil municipal, de salle des mariages et de lieu de rencontre pour diverses associations).

C'est dans un environnement fortement rénové que l'édition 2014 a pu se tenir. En effet, alors qu'en 2013, il avait fallu s'accommoder des travaux en cours dans la rue du vieux pont, cette année la manifestation a pu se dérouler dans un cadre stabilisé, considérablement embelli et sécurisé.

▲ **Réalisé par l'artiste saint-brésoise Claudine DURAND, l'escargot a été restauré par l'artiste elle-même.**

Le Printemps sous les arbres a conservé ce qui fait la force de son concept : promouvoir le patrimoine de la commune en associant, dans une scénographie de deux jours, actions culturelles, pédagogiques et environnementales, le tout dans une ambiance festive et conviviale.

Pour cette édition, quelques faits marquants ont jalonné le week-end. Tout d'abord, ce fut **l'inauguration du parc** sous la dénomination définitive de **parc de l'Escargot**, celui-ci n'ayant pas jusqu'à ce jour de véritable nom officiel.

Pour cette occasion, la restauration et la décoration de l'escargot emblématique situé à l'entrée du parc furent achevées grâce à Claudine Durand et à l'association Générations Zen.
Cette inauguration fut conduite en présence de deux invités d'honneur : M. et Mme Malgouyres, propriétaires du jardin Saint Adrien à Servian.

Dans un second temps, les visiteurs présents purent assister à la « première » du spectacle théâtral d'Anne de Fontenay, **l'homme qui plantait des arbres,** une adaptation de l'œuvre de Jean Giono.
Comme l'année précédente, des artisans travaillant le bois ou fabriquant des produits originaux à partir de plantes avaient déployé leurs stands dans le parc et proposé leurs créations à la vente ainsi que des ateliers pour petits et grands.

Des conférences et ateliers de démonstration ont rythmé le déroulé des journées sur des thèmes aussi variés que le jardinage écologique, la fabrication du miel, les pesticides et la biodiversité en ville, la protection des oiseaux (avec la présence de la ligue de protection des oiseaux), la faune et la flore de la campagne Saint Brésoise, la phytothérapie ou encore le compostage au jardin.

L'animation musicale revint le samedi à la fanfare culinaire tzigane **Taraf Goulamas** et le dimanche au groupe de jazz manouche **Rue de la pompe**.

Le principe de ces deux journées est également de faire découvrir des pépiniéristes collectionneurs c'est-à-dire des artisans qui fabriquent eux-mêmes les plantes qu'ils commercialisent et sélectionnent pour leur intérêt en zone méditerranéenne, mais aussi pour leur originalité, et enfin qui sont capables d'apporter conseils et connaissances aux visiteurs.

Cette année, les pépiniéristes référents qui nous ont permis de préparer et d'évaluer la manifestation furent, M. Botella de la pépinière l'Arc en fleurs à Saint Christol et M. Eric Dubois de la Grande Calinière à Marsillargues.

Le beau temps fut au rendez-vous et la fête fut belle. Nous comptons sur vous pour l'édition 2015 !

Le nuage de mots de l'arbre à souhaits ▲

Total Festum

Pour la 6ème année consécutive, Saint-Brès a mis à l'honneur les langues et les cultures du Languedoc-Roussillon dans le cadre de la manifestation Total Festum.

Cet événement régional qui fait vivre l'occitanité et la catalanité a fait escale à Saint-Brès le 27 et 28 juin en présence de Ferdinand Jaoul, conseiller Régional.
Tout un symbole que ce rendez-vous festif et convivial, ouvert à tous les publics, avec une programmation artistique régionale.

A la fin du discours inaugural, nous avons découvert l'animal totémique ***La Cagaraulette*** qui a représenté notre commune lors de la journée du 5 juillet à Gruissan à l'occasion du 7ème festival des Sports traditionnels.
Un vin d'honneur et des produits régionaux furent offerts à la population pendant que le groupe ***Revoulun*** proposait un répertoire de musiques traditionnelles.

En soirée, une tablée villageoise a rassemblé les Saint-Brèsois, place de la Ramade pour écouter le concert de ***Joanda***, ***Un voyage au cœur du Sud…*** chacune de ses chansons est portée par de solides guitares qui embrassent des instruments plus singuliers et emblématiques de notre terre languedocienne.

Cela n'a pas laissé indifférents le public, ni le groupe ***Revoulun*** venu rejoindre ***Joanda*** pour un dernier ***Se Canto***.

Un magnifique feu de la Saint-Jean, symbole de l'été, clôtura la soirée.

Le samedi, c'est au parc de l'Escargot que toute cette joyeuse troupe s'est retrouvée autour d'un repas tiré du sac puis d'une kermesse avec de nombreux jeux anciens. A l'heure de la sieste, c'est ***Christian Almerge*** qui réveilla tout le monde avec ses textes occitans déjantés, empreints d'humour et de dérision, le tout sur fond de rock'n'roll.

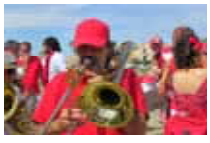

Christian Almerge a fait crier sa guitare... et les enfants, le tout en occitan ! ▲

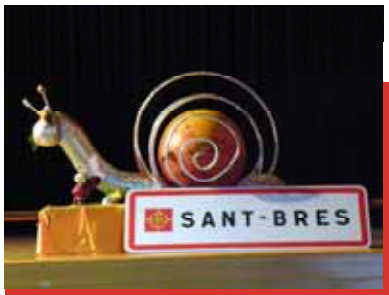

Une trentaine de Saint-Brésois ont participé au **festival des jeux traditionnels** organisé par la région Languedoc-Roussillon à **Gruissan**, le 5 juillet, pour clore l'édition 2014 de **Total Festum**. Une occasion supplémentaire de s'initier à ces sports bien ancrés dans notre culture.

La Cagaraulette, nouveau totem de Saint-Brès, a défilé fièrement dans les rues de Gruissan, avec d'autres animaux totémiques. Elle a ensuite été déposée sur la scène du palais des congrès, où elle a assisté au repas des 600 bénévoles et partenaires de cette édition 2014. Patiente et disponible, notre cagaraulette a pris la pose pour de nombreuses séances photo !
La journée s'est terminée par une démonstration de voltige aérienne sur l'étang de Gruissan et un concert de Joanda, qui avait déjà enflammé Saint-Brès...

Cette nouvelle édition a été une véritable réussite grâce à l'implication des bénévoles et de 4 associations : Saint-Brès Carnaval qui a totalement pensé et confectionné l'animal totémique, la mini-boule, l'Age d'Or et Générations Zen.

Cette belle aventure qui dure depuis 4 ans a permis aux uns et aux autres de tisser des liens forts, bien au-delà de Total Festum...

Fête d'été

Philippe Saurel, Président de Montpellier-Agglomération invité d'honneur de la fête d'été 2014 de Saint-Brès. ▲

Succès pour la fête d'été !

Bonne humeur et beau temps ont été au rendez-vous de ces trois jours de fête. De la remise des clefs du village à la classe, des mains de Philippe Saurel, président de Montpellier Agglomération, jusqu'à la Paëlla de Cantausel, en passant par les abrivados, bandidos et autres encierros jusqu'au déjeuner au pré à la manade Coloma, au concert de **Nuit Blanche** et la fameuse soupe à l'oignon, tous les ingrédients étaient réunis pour réaliser une belle fête d'été 2014 !

Le président du comité des fêtes a tenu à remercier : *« la municipalité pour son soutien, les bénévoles sans lesquels rien ne serait possible, notre entente avec Franck du P'tit Brésois et le Post Alco mis en place par la mairie qui a permis aux jeunes de trouver un lieu pour récupérer… »*

Cuba fait sa fête

Ni la pluie, ni la finale de la Coupe du monde de football n'ont eu raison de la 6ème édition de ***Cuba fait sa fête à Saint-Brès***, véritable succès populaire !
Après un cours de danse accéléré qui a permis aux non-initiés d'apprendre les rudiments de la salsa, la place de la Ramade s'est progressivement remplie avec les clubs de danse de Montpellier et de sa région. Mais ***Cuba fait sa fête*** attire également des danseurs de toute la France et même de Belgique !

Robert Armas y los conquistadores de la salsa entraînèrent les danseurs dans une soirée endiablée, fidèle aux rythmes traditionnels de la musique cubaine. Après la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice municipal, qui offrirent aux danseurs une pause bien méritée (et l'occasion de boire des mojitos rafraîchissants), c'est la façade de la mairie qui s'embrassa pour marquer la reprise du concert pour un supplément de folie.

Robert Armas y los conquistadores de la salsa furent longuement applaudis et laissèrent la place à un trio de DJ'S MIH Tropical qui prolongea la soirée aux rythmes des sons cubains, jusqu'au cœur de la nuit.

Pour ***Nueva Onda Production*** et l'association ***Couleurs cubaines*** à la tête de cette organisation, la soirée fut une réussite : *« l'affluence a été légèrement inférieure à celle de l'année dernière, sans doute à cause de la pluie qui s'est invitée un instant et de la Coupe du Monde. Mais le public est aujourd'hui fidèle. Le but de cette manifestation est de faire connaître Saint-Brès et de la rendre incontournable pour le mundillo de la salsa. Le groupe de ce soir vient de se produire à Madrid et à Barcelone et poursuit sa tournée à Paris, à Milan, puis aux Etats-Unis… Ceci signifie bien que Saint-Brès est devenu une étape incontournable pour les groupes musicaux aux couleurs cubaines ! ».*

Vivement la 7ème édition de Cuba fait sa fête !

Les adjoints à la culture du « réseau Grépinet » reçus par le Maire, Laurent Jaoul, et Patricia Mellinas, adjointe déléguée à la culture ▲

Les Enfants d'Abord

En octobre 1990, l'association aidait son premier enfant, orphelin, un élève très brillant en classe de 6ème dans un collège privé de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, exclu pour non-paiement des frais de scolarité. Constantin et son épouse Claudine, tous deux instituteurs décident de sauver l'avenir de cet enfant en prenant ses frais en charge. Fort de ce premier succès, ils abordent le problème de manière plus globale, en soutenant non seulement l'éducation, mais aussi la santé et l'alimentation de ces orphelins. La fondation ***Les Enfants d'Abord***, enregistrée officiellement par l'Etat du Burkina Faso, était née.

ORGANISATION LES ENFANTS D'ABORD
www.enfantsdabord-bf.org
Organisation les Enfants d'Abord

Au fil des années et au gré des rencontres, leur cause et leur dévouement ont touché plusieurs d'entre nous et d'autres ont poursuivi ce mouvement.

Aujourd'hui, l'association en appelle à votre générosité. Elle ne dispose que d'une quinzaine de cartables pour la rentrée prochaine en octobre à Ouagadougou et Tintilou. **Elle a besoin d'une centaine de cartables (sans roulettes) ou sacs à dos. L'association fait donc appel à vos dons.**

Les petits écoliers comptent sur vous !

Contact : Cathy BENAZECH (06.52.82.21.26.)
Points de collecte à Saint-Brès :
Centre de loisirs, Ecole, Mairie, Bibliothèque

Réseau des adjoints à la culture

Mercredi 4 juin, la commune de Saint-Brès a eu le plaisir de recevoir, à la salle Anduze de Saint-Paul, la 1ère réunion du réseau des adjoints à la culture de cette nouvelle mandature.
Animée depuis plus de 10 ans par M. Daniel Grépinet, adjoint au maire délégué à la culture de la ville de Castelnau-le-Lez, cette réunion a permis aux élus de faire connaissance, d'échanger et de partager afin d'enrichir leur délégation à la culture pour ce nouveau mandat, créant ainsi un lieu de dialogue et de partage autour de préoccupations communes.

Ce réseau des adjoints à la culture assure le lien entre les élus de communes très diversifiées sur le plan démographique et politique, dans la proche périphérie de l'agglomération montpelliéraine. Mais la culture n'ayant ni de couleur politique ni de limite géographique, la condition *sine qua non* de l'existence de ce réseau est bien de dépasser les clivages.

Ce réseau fonctionne sur le principe d'une rencontre tous les deux mois, dans une commune membre, en présence du maire et de l'adjoint à la culture. A l'ordre du jour, l'actualité culturelle des communes, la présentation de nouveaux spectacles découverts par les membres du réseau ou la participation d'une personnalité du secteur culturel local. Mais le réseau aborde également des sujets de fonds tels que la mise en place des spectacles, les licences d'entrepreneur de spectacle ou les questions liées à la SACEM...
Ces problématiques rencontrées par les communes peuvent trouver des réponses dans la mise en commun des savoir-faire et des initiatives ou dans la mutualisation des moyens humains et matériels.

Daniel Grépinet, adjoint au maire délégué à la culture de la ville de Castelnau-le-Lez ▶

prévention

En ville, les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale. A Saint-Brès, la première zone de rencontre a été mise en place à la sortie du Vieux Pont, elle pourrait être progressivement étendue à d'autres lieux, pour peu qu'on la respecte !

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

« section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. »
(article R 110-2 du Code de la route)

L'essentiel à retenir sur la zone de rencontre

- les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules, à l'exception des bus ;
- tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus...), mais ceux motorisés ne peuvent excéder **une vitesse de 20 km/h** ;
- le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet.

Où peut-on créer une zone de rencontre ?

La zone de rencontre peut être constituée d'une rue, englober une place ou un ensemble de voiries urbaines. Elle peut être plus ou moins étendue.
La vitesse des véhicules motorisés est un facteur déterminant dans les accidents et dans la gravité des chocs, tout particulièrement sur les piétons. Réduire la vitesse à 20 km/h maximum dans les zones de rencontre est un moyen d'accroître la sécurité des usagers vulnérables (piétons, cyclistes...).

Et à Saint-Brès, on en est où ?

Le pont à l'entrée du village ralentit la circulation, car il impose la prudence lorsque deux véhicules se croisent. Mais pour certains, c'est une vraie piste d'accélération et les barrières tout le long de la rue du Vieux Pont n'incite pas à changer les habitudes, certains automobilistes croient toujours avoir un boulevard tracé devant eux ! Ce sont ces comportements dangereux qu'il faut résolument changer !
La vitesse est limitée à 20 km/h. Un radar pédagogique est présent à la sortie du vieux pont. Il fonctionne parfaitement, mais rares sont ceux qui le voient indiquer une vitesse inférieure à 20 km/h.
La police municipale procédera donc à des contrôles réguliers dans la rue du Vieux Pont et verbalisera les automobilistes récalcitrants.

De nouveaux aménagements liés à la sécurité vont être réalisés sur la place de la Ramade, notamment aux abords de la bibliothèque municipale.

sécheresse

Face à une situation de sécheresse préoccupante, le Préfet de l'Hérault a décidé de prendre des mesures de restriction de tous les usages de l'eau, pour l'ensemble du département, excepté le bassin versant de l'Agoût et du Vidourle.

Le département fait face à une situation de sécheresse jamais observée à cette époque de l'année, la situation est celle d'une année sèche de fin août.

Sur les 3 saisons passées, la pluviométrie accuse un déficit de l'ordre de 60 % cumulé. Cette situation de succession de deux saisons sèches consécutives est unique depuis 1959, la pluviométrie du printemps 2014 étant, à elle seule, la 4ème valeur la plus basse après 1973, 1997 et 2006.
A cela s'ajoute que les températures de l'hiver 2013-2014 ont été les plus douces observées depuis 1950 dans l'Hérault, 4ème saison consécutive avec des températures supérieures à la normale.

Restrictions des usages de l'eau

Sont notamment interdits :
- le remplissage des piscines privées,
- le lavage des véhicules en dehors des stations professionnelles,
- le fonctionnement des bornes et fontaines en circuit ouvert

L'arrosage des terrains de sports, des golfs, des jardins, des pelouses et espaces verts publics et privés est **interdit entre 8 h et 20 h.**
Les activités industrielles dont l'activité nécessite l'utilisation d'eau doivent limiter leur consommation et respecter les dispositions prévues les concernant en cas de sécheresse.

Toute infraction est passible d'une contravention de 1500 €.

Le plan canicule est un moyen de lutte et de prévention contre les épisodes caniculaires pouvant frapper notre territoire.
Le plan canicule s'adresse à tous les habitants de la commune. Il est davantage centré sur les personnes âgées, les personnes handicapées isolées ou les nourrissons, mais concerne également les enfants et les adultes. Tous les citoyens sont considérés comme *vulnérables* face à ce phénomène.
Chaque citoyen a un rôle à jouer, au nom de la solidarité.

Comment agir ?

Avant les grandes chaleurs, pensez à :
- Ne pas rester isolé, venir en mairie vous faire connaître, ce qui permettra au CCAS de Saint-Brès en cas de canicule, de vous rendre visite, de vous livrer de l'eau et vous apporter un soutien moral.
- Venir en mairie nous donner les coordonnées de toutes personnes âgées, fragiles ou isolées de la famille, de l'entourage ou du voisinage nécessitant une aide en cas de forte chaleur.

Au moment des grandes chaleurs, pensez à :
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes ;
- Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé ;
- Maintenir votre maison à l'abri de la chaleur
- Boire environ 1,5 l d'eau par jour.
- Donner des nouvelles à votre entourage ou à la mairie.
- Aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes souffrant de troubles mentaux) en leur proposant régulièrement des boissons, même en l'absence de demande de leur part
- Prendre régulièrement des nouvelles de vos voisins ou amis âgés ou handicapés.

Nous vous accueillons à la mairie tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h ou par téléphone au 04 67 87 46 02.

Nous avons besoin de vos coordonnées,
nous devons vous connaître pour intervenir en cas d'urgence !

Un centre national d'appels téléphoniques d'informations et de recommandations est ouvert au public du lundi au dimanche de 8 h à 20 h :
0800 06 66 66 (numéro gratuit depuis un poste fixe)

Les numéros d'urgence à connaître :
- *le 15 (SAMU),*
- *le 18 (Pompiers),*
- *le 112 (numéro d'urgence unique européen)*

Ouverture d'une quatrième classe : La mobilisation a payé !

Grâce à une mobilisation exemplaire des parents d'élèves et des élus, la Direction Académique des Services de l'Education Nationale s'est finalement rendue à l'évidence : une 4ème classe doit être ouverte à l'école maternelle « Les Péquelets » de Saint-Brès dès septembre 2014.

Le Maire était intervenu auprès de la Directrice Académique afin d'obtenir cette ouverture de classe, absolument nécessaire pour assurer de bonnes conditions d'études aux jeunes Saint-Brésois.
Les parents d'élèves avaient ensuite manifesté leur mécontentement et ont régulièrement occupé l'école, multipliant les opérations de sensibilisation et les rendez-vous avec l'IEN. Reçus finalement par les responsables des moyens à la DSDEN, c'est accompagné du 1er adjoint, Olivier Giraudeau, qu'une délégation des parents d'élèves a pu, une nouvelle fois, plaider sa cause.

Chiffres à l'appui, cette dernière tentative a été semble-t-il décisive, puisque dès le 3 juillet, la DASEN, Mme Anne Marie FILHO, actait l'ouverture de la 4ème classe, alors que la décision ne devait être prise que fin août.
Félicitation à la communauté éducative dans son ensemble, qui a su se mobiliser et travailler conjointement au service de l'école publique et pour le bien-être des enfants.

Fête de l'école

Les classes de maternelle ont interprété des comptines et des chants sur le thème du jardin (**La soupe à la citrouille, Bonjour Tam -Tamus, C'est la carotte**...) sous la direction de Sandrine Auger.
Une petite restauration a ensuite été proposée aux parents, ainsi qu'une tombola.

Les ATSEM et les enfants avaient joliment décoré le hall de l'école sur le thème du jardin, pour accueillir leurs invités.
Félicitations aux enfants pour ce spectacle et cette belle année scolaire.

Des dictionnaires pour le collège

Comme chaque année, la municipalité de Saint-Brès a remis à tous les élèves de CM2 **deux dictionnaires à l'occasion de leur entrée en 6ème**. Cette année, c'est le Larousse Collège édition 2014 et un dictionnaire français-anglais qui ont été choisis.
Les élèves étaient accompagnés de leurs parents et de leur enseignante, Catherine Dalle, directrice de l'école élémentaire Jean de la Fontaine, pour recevoir les dictionnaires des mains du Maire, Laurent Jaoul et de l'adjointe aux affaires scolaires, Pascale Barbier. Patricia Mellinas, adjointe à la culture et Séverine Lecoester, conseillère municipale déléguée aux associations étaient également présentes lors de cette manifestation conviviale, mais impressionnante pour ces jeunes élèves qui découvraient leur futur collège pour la première fois.
Le Principal du collège « Le Bérange », Bernard Mourret a remercié la municipalité pour la qualité de ces ouvrages qui accompagneront les élèves tout au long de leur scolarité. Le Maire s'est également adressé aux parents et aux enfants, rappelant la signification de ce geste et souhaitant aux élèves que ce dictionnaire devienne le compagnon de route qu'ils pourront interroger en permanence tout au long de leur vie.
Après la remise des dictionnaires, enfants et parents ont été conviés à se retrouver autour de quelques rafraîchissements.

Fête de l'école

Les différentes classes de l'élémentaire ont interprété une quinzaine de chansons sous la baguette de Marie et l'œil bienveillant de leurs parents. Au programme ***Le veau, La terre est si belle, Chacun sa route, Lily, Aux armes citoyens…*** En grand final, les élèves de la classe de CM2 ont présenté une chorégraphie sur la chanson Happy et tous les enfants ont chanté le tube de Zaz, ***Je veux***.

A la fin du spectacle, Pascale Barbier, Adjointe au Maire déléguée à la jeunesse, à la petite enfance et aux affaires scolaire, accompagnée d'anciens élèves de l'école Jean de la Fontaine a remis aux enseignantes des bouquets de fleurs. En effet, la plupart d'entre-elles quitte l'école : Catherine Dalle, après cinq années au poste de directrice, assurera cette fonction dans une école de Montpellier dans le quartier d'Aiguelongue. Catherine Gelly, après dix années d'enseignement à Saint-Brès, change de cycle et enseignera l'italien dans le secondaire, ainsi que Cathy Cazal après 22 ans d'enseignement en classe de CP. Françoise Manzi, depuis 15 ans à Saint-Brès, rejoindra la maternelle de Baillargues et Christine Lacaze rejoindra, quant à elle, le groupe scolaire de Lunel-Viel, après 21 années passées à Saint-Brès.

Lors de la prochaine rentrée, en plus des nouveaux horaires scolaires mis en place (voir p. 3 et 4), une nouvelle équipe de professeurs des écoles arrivera à l'école Jean de la Fontaine, où ils rejoindront Florence Craysac et Gaëlle Ferrando. Le nouveau directeur, Thomas Balfet sera accompagné de Maryline Boumad, Céline Bresson, Delphine Nguyen et Thierry André.
Une page se tourne et une nouvelle histoire s'écrit pour le groupe scolaire.

Le pays des étoiles

Séjour en Haute-Corse

En préambule, toute l'équipe souhaite féliciter les enfants qui ont été adorables sur l'ensemble du séjour, ainsi que les familles qui ont eu le courage de laisser partir leurs enfants « si loin... »
Nous avons roulé en bus de Saint-Brès jusqu'à Toulon où nous avons pris un ENORME bateau. Pour la majorité des enfants, c'était bien la première fois qu'ils embarquaient sur un navire aussi impressionnant… Nous avons navigué toute la nuit, les enfants confortablement installés dans des cabines couchettes, pour assister au lever du soleil sur Bastia. Et là encore pour la plus grande partie d'entre nous, c'était la découverte de l'île de Beauté.

Un bus nous attendait et nous avons longé la côte pour aller jusqu'au camping, situé dans une zone protégée de la Haute-Corse, entre mer et maquis… Nous y avons séjourné 5 jours.

Le soleil bienveillant nous a permis de goûter aux joies de la baignade dans des eaux turquoise, de nous promener dans Calvi et de faire une randonnée aux mille contrastes jusqu'à l'une des plus belles plages de la région… Dépaysement assuré, notamment grâce aux vaches venues également profiter du sable blanc…

Un formidable esprit de convivialité régnait au sein du groupe constitué des 45 enfants de Saint-Brès et de Saint-Geniès-des-Mourgues, âgés de 6 à 14 ans. A chaque âge son rythme et ses joies : les plus grands ont bénéficié de temps d'autonomie dans le vaste camping et de soirées à thèmes pour tous les goûts, tandis que les plus jeunes ont profité des joies simples de la plage...
Tous s'accordent à dire que le séjour est passé trop vite, et réfléchissent déjà à une nouvelle destination pour l'année prochaine…

Vacances de printemps

Une page se tourne à l'espace jeunesse... En effet le cru 1996 arrive à maturité et 90% des jeunes ayant fréquenté l'espace jeunesse ces 4 dernières années ont aujourd'hui atteint leur majorité et ne peuvent plus bénéficier des sorties organisées par la commune.
Par contre, la relève arrive avec les années 1998, 1999, 2000 et 2001 ! Pour certains, ce sont les premières sensations de paintball, les premières grillades au stade ou le premier tournoi de futsal dans le tout nouveau complexe Soccer 5 à Castelnau et tout ça, entre copains.

Sans oublier le défi que tous les jeunes lancent aux « roses », les joyeux drilles de la mini-boule de Saint-Brès qui nous accueillent toujours avec gentillesse et bonne humeur.

Mais un jour, nous les aurons, oui, un jour nous les aurons !

Vacances d'été

On prend les mêmes et on recommence !
Encore un été riche en sensations ! Canyoning pour commencer ou comment vaincre sa peur et sauter d'une dizaine de mètres pour atterrir dans un verre d'eau (en toute sécurité bien sûr) ! Tous l'ont fait ! Filles et garçons, sans exception, se sont surpassés, bravo à eux.

Le camp sous tentes au camping le Val d'Hérault a, comme chaque année, remporté également un franc succès malgré le temps qui n'était pas vraiment de la partie.
Les combats de joute sur la piscine ont vu Steven accéder à la finale qu'il a perdue sur décision plus que discutable de l'arbitre ! Mais cela reste un jeu et Steven, en bon rugbyman qu'il est, s'est plié de bonne grâce à l'arbitrage, mais quand même...

Le karting, encore une fois très apprécié, offre à tous les fous du volant l'opportunité de se mesurer à ***tortue géniale*** ! Mais la vieille tortue est restée la plus rapide et de loin ! **:-p**
Encore au programme cet été : Laser Game, futsal, Aqualand et plusieurs tournois et grillades.
Sans oublier le défi contre les « roses », le 22 juillet et cette fois-ci on les aura !
Oui, c'est sûr on les aura !

Carnaval

Après un premier report, dû à un temps incertain, c'est finalement le 1er mai que l'**association Saint-Brès Carnaval** a proposé son corso fleuri.

La peña **lou Mistral** de Saint-Laurent d'Aigouze et le groupe de percussion afro-antillais **Karakwela** de Montpellier ont assuré l'animation musicale et les villageois se sont rassemblés nombreux pour participer à la fête. Les enfants s'en sont donnés à cœur joie, avec des batailles de confettis. Après avoir déambulé dans les rues du village, le cortège s'est dirigé vers le boulodrome où un goûter a été offert aux enfants.

Pour Didier Gomez, président de l'Association Saint-Brès Carnaval précise : *« Cette année, le nombre de chars était limité, ne disposant pas de local pour la réalisation de ceux-ci, nous avons fait un échange de chars avec le Crès. Je remercie les bénévoles, la police municipale et les services techniques de la mairie qui ont œuvré pour que cette manifestation puisse se dérouler pour le plus grand bonheur des petits et des grands ».*

Le carnaval s'est terminé par le jugement de M. Carnaval qui inéluctablement l'a conduit à son incinération sur le boulodrome.

BSBV : Bravo à l'équipe des U15

Laurent JAOUL et Séverine LECOESTER, conseillère municipale déléguée à la vie associative et sportive ont assisté aux finales du tournoi Cédric Calas.
Ce tournoi, c'est 6 mois de travail pour les bénévoles qui réalisent ce qui est chaque année la plus grande manifestation du club de football Baillargues/Saint-Brès/Valergues, le BSBV.
Très bonne ambiance et félicitations aux U15 de Fabien Gomez, vainqueurs de l'édition 2014.

Forza TSB !

Dimanche 15 juin, le Maire, Laurent JAOUL et Séverine LECOESTER, Conseillère municipale déléguée aux sports, ont assisté aux finales du **tournoi séniors 2014 du TSB**, avant de remettre les coupes aux vainqueurs.
Ce tournoi a rassemblé plus de 210 participants (55 dames et 155 hommes), un nouveau record pour le club, puisqu'il avait accueilli 165 participants l'année dernière, et 185 en 2012 (ancien record).

Côté podium, on saluera les victoires d'**Olivia MORAGON** (TC Sommières) en Séniors Dames, de **Laetitia MUS** (TC Vendargues) en +35 Dames, de **Lucien SAMITIER** (Raquette Melgorienne) en Séniors Messieurs, de **Sébastien CREUSOT** (Tennis Saint-Brès) en +35 Messieurs et de **Christophe BADIER** (TC Lunel Viel) en +45 Messieurs.

Le club remercie toutes les joueuses et tous les joueurs pour leur participation, aux différents JAT du club pour l'organisation, en premier lieu Philippe BURDEAU assisté de Rémi, Fabien, Fred et Sébastien, sans oublier les nombreux permanents présents durant ces 19 jours de compétition.

La saison s'est terminée en beauté pour le TSB avec la victoire de l'équipe dames en **finale de la coupe de l'Hérault**, sur le score sans appel de 4/0 face à l'équipe de l'OTC.
Margaux, Marion, Charlotte et Emilie ont donc triomphé ce dimanche 22 juin au Cap d'Agde, encouragées par les nombreux supporters qui avaient fait le déplacement.

Grâce à cette victoire, elles accèdent directement au niveau régional en championnat pour la saison prochaine, soit le meilleur niveau jamais atteint au TSB toutes équipes confondues !

La Ville de Saint-Brès remercie le Président Serge Cruz et l'ensemble du Comité de direction pour l'organisation de ces belles manifestations sportives et félicite le club pour ses résultats, ainsi que tous les participants.

EVI... DANSES

Cette année encore le gala de danse de l'école EVI... DANSES de Saint-Brès a connu un vif succès. Présenté le 7 juin dernier dans la salle Georges Brassens de Lunel, le spectacle de fin d'année a rassemblé parents, amis et passionnés de danse...
Dans une 1ère partie intitulée « Cabaret », se sont enchainés différents tableaux colorés avec des arlequins, des acrobates, des danseuses de revue, des clowns...
« L'alphabet » aura été le fil conducteur des chorégraphies de la 2ème partie. Ainsi de B comme Bagnards à Z comme Zig Zag, le rythme a été soutenu !
Dans une ambiance chaleureuse, ce spectacle varié et vivant mélangeant de la danse classique, du jazz et du hip-hop a permis aux danseuses et danseurs de l'école de mettre en avant au fil des 37 chorégraphies le travail créatif et le professionnalisme des 2 professeurs de l'école.

Nous tenons à féliciter et à encourager tous les élèves, les bénévoles ainsi que les professeurs de l'école de danse EVI...DANSES de Saint-Brès. Bravo à toutes et à tous et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures chorégraphiques (Reprise des cours la semaine du 8 septembre 2014)

Contacts : EVI... DANSES, 06.30.42.72.22., ecoledede-dansesaintbres@hotmail.fr et http://evidanses.pagesperso-orange.fr/

vie associative

Générations Zen
de découvertes en découvertes

Curieuse, toujours avide de belles balades, *Générations-Zen* s'est fait plaisir, en cette fin de saison, en partant à la découverte de sites originaux et exceptionnels.

C'est ainsi qu'en avril, nous nous sommes dirigés vers le cœur du Larzac, au **cirque de Navacelles**, façonné durant des milliers d'années par la Vis et qui offre un spectacle d'une beauté inouïe. L'après-midi était réservée à la visite du village médiéval de la **Couvertoirade**. La promenade sur les remparts (œuvre des Hospitaliers au XVème siècle) a permis de découvrir un ensemble architectural très particulier et fort intéressant.

Au mois de mai, le mois des fleurs, la visite du merveilleux **jardin de Saint Adrien** était incontournable. Nous avions invité Daniel et Françoise Malgouyres, les heureux propriétaires, au **Printemps sous les arbres**, lors de l'inauguration du parc de l'escargot en avril (ils étaient même nos invités d'honneur). Ils ont trouvé naturel de nous inviter à leur tour pour leurs **journées vénitiennes** Et quel ne fut pas notre émerveillement, face à ces personnages costumés, personnages de rêve sortant d'une Venise moyenâgeuse !

Nous avons évolué toute l'après-midi sur les pas de ces fantômes, essayant de les capturer avec nos appareils photo, dans cette oasis de verdure aux miroirs aquatiques.

Et comme **Générations-Zen** aime à déposer la fameuse cerise sur le gâteau, c'est au cours du spectacle que notre amie, artiste baillarguoise, Marie-José, membre de notre association, a offert à nos hôtes un magnifique tableau de la déesse de l'amitié

« Philia » qui veille sur le jardin et dont la tête est couronnée de fleurs différentes chaque année. Bouleversée par la découverte de ce jardin, l'été dernier, Marie-José avait senti un besoin irrésistible d'immortaliser cette rencontre, en offrant ce cadeau.

L'arrivée de l'été nous a entraînés vers l'étang de Thau, à **Marseillan**, dans un mas où l'on pratique la conchyliculture. La propriétaire, Annie, nous a initiés à la culture des coquillages (nous sommes à présent incollables) avant de nous faire déguster ses délicieux produits ainsi que les produits locaux.
La visite de **l'abbaye de Valmagne**, l'après-midi, paraissait elle aussi incontournable. Fondée par le vicomte de Béziers, Raimond Trencavel, Valmagne fut, jusqu'au XIV^{ème} siècle l'une des abbayes cisterciennes les plus riches du sud de la France.

Même si la vie de l'abbaye ne fut pas un long fleuve tranquille, cet édifice au charme unique est maintenant un véritable havre de paix. Judicieuse découverte pour clore notre saison !

Mais la dégustation des vins du domaine, un des plus vieux du Languedoc, était un signe, s'il en fallait un, pour nous inciter à rester éveillés afin de préparer la rentrée prochaine.

Une date à ne pas oublier: samedi 6 septembre, **Journée des associations** dans la grande salle Gaston Sabatier.
Bonnes vacances...

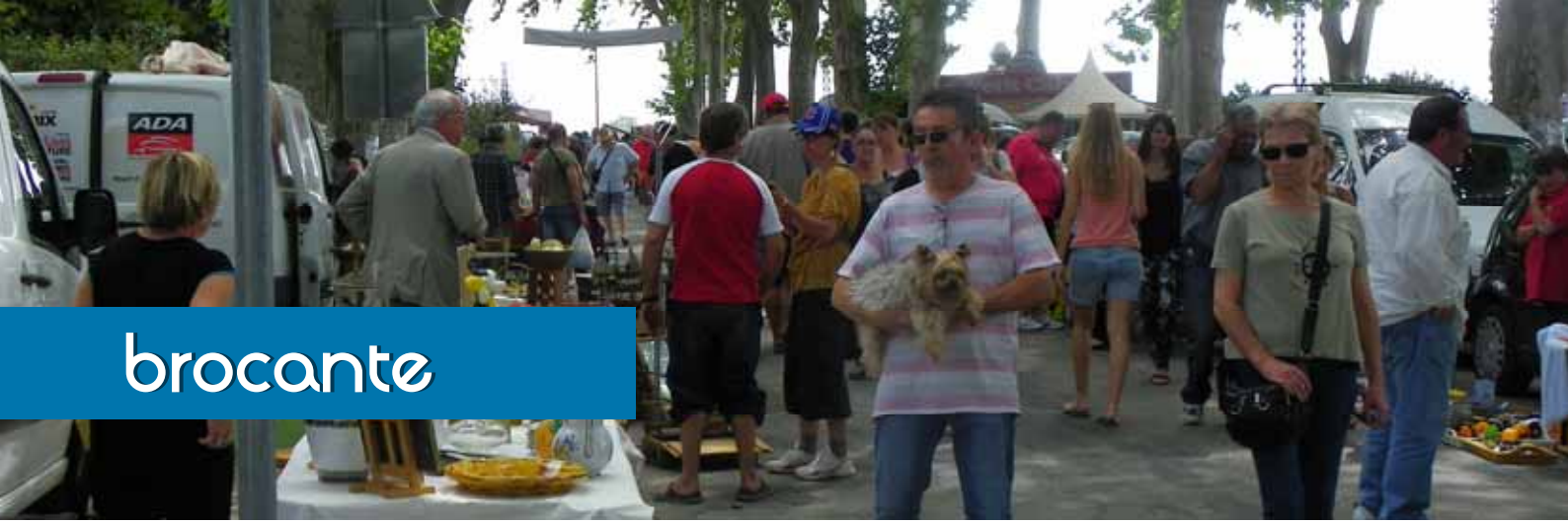

brocante

La brocante de la Pentecôte a été, cette année encore, une grande réussite, si l'on en juge par le nombre de participants.

Les premiers brocanteurs et antiquaires sont arrivés très tôt pour installer leurs étalages. Mais ce sont les Saint-Brésois désireux de participer au vide-grenier qui ont été les plus nombreux, leurs stands s'étalant de l'avenue de Nîmes, au boulodrome et jusqu'à la place de la Ramade.

Tout au long d'une belle journée, les chineurs, venus nombreux, ont déambulé le long des étals à la recherche de l'objet insolite. Un choix éclectique s'offrait à eux, vêtements, jouets, livres, bibelots, argenterie…

Les organisateurs ont été satisfaits de cette journée : *« 200 exposants, c'est plus que l'année précédente ! Venus des alentours, mais aussi des départements voisins, les professionnels de la brocante ont répondu présents. Notre seul regret, c'est de nous être laissés déborder par le vide-grenier. L'année prochaine, nous serons amenés à faire des choix, avec une diminution des participants venus de l'extérieur. »*

Cette manifestation rencontre chaque année, un véritable succès grâce au dynamisme des bénévoles et notamment celui des hommes en rose de la mini-boule. Claude Millet, organisateur de la brocante, a reversé l'intégralité des bénéfices au CCAS de Saint-Brès. La municipalité tient particulièrement à l'en remercier.

▲ **D'autres invités de marque se sont promenés autour des étals…**

Silence, on tourne !

Pour le tournage de la Web Série Exultet sur Saint-Brès du 27 au 31 août, l'équipe technique est à la recherche de bénévoles pour être aides de camp, assistants régie, assistants techniques et assistants décorateurs. L'équipe cherche des assistants bénévoles motivés pour monter les décors, gérer la technique (son & image), les acteurs (répétition, confort), la régie (cantine, manutention) et les transports (pour ces derniers, permis exigé). Il s'agit d'un travail exigeant.

Si aucune compétence n'est requise, l'équipe technique exige de la rigueur, de l'endurance et de l'adaptabilité. Vous aiderez à préparer les différentes scènes et à pallier les imprévus, puis assisterez aux tournages. Les plus motivés et les plus disponibles d'entre vous pourront peut-être les suivre sur les tournages tout l'été.

Contactez directement l'équipe en message privé sur la page Facebook :

https://www.facebook.com/exultet0

ou à l'adresse suivante :

larwale@hotmail.com

vie municipale

Commémoration

Jeudi 8 mai 2014, la municipalité de Saint-Brès a commémoré la victoire de 1945. Dépôts de gerbes, discours et Marseillaise sont venus célébrer le 69ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. En présence du Conseiller Régional Ferdinand Jaoul, de la Lieutenant Audrey Grégoire, des membres du Conseil Municipal, des Jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes et des Sapeurs Pompiers de l'Hérault le Maire a rappelé l'histoire douloureuse et l'action du général Charles de Gaulle, soulignant le devoir de mémoire pour les générations futures.

Un vin d'honneur clôturant la cérémonie a ensuite été offert par la municipalité dans la salle Gaston Sabatier.

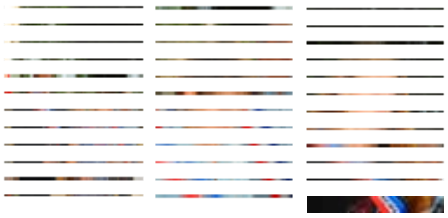

Appel du 18 juin

Une plaque présentant l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle a été dévoilée, mercredi 18 juin 2014 en fin d'après-midi, au Monument aux Morts de Saint-Brès.

L'appel du 18 juin est le premier discours prononcé par le général De Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la B.B.C, le 18 juin 1940, dans lequel il appela à ne pas cesser le combat contre l'Allemagne nazie et dans lequel il prédit la mondialisation de la guerre.

Ce discours – très peu entendu sur le moment, mais publié dans la presse française le lendemain et diffusé par des radios étrangères – est considéré comme le texte fondateur de la Résistance française, dont il demeure le symbole.

Elections sénatoriales du 28 septembre 2014

En séance publique du conseil municipal, le 20 juin 2014, le Maire a présenté la liste des **Grands Electeurs de Saint-Brès**. Ont été élus à bulletin secret, Laurent Jaoul, Josy Schwartz, Olivier Giraudeau, Patricia Mellinas, Marc Roudil, Pascale Barbier, Bruno Da Silva, Séverine Lecoester, Jean-Marc Le Rolle, Céline Pages et Joël Cantié.

Ces élus formeront donc le collège électoral des Grands Electeurs de Saint-Brès qui procédera à l'élection des 4 sénateurs de l'Hérault, le dimanche 28 septembre prochain.

protection de la biodiversité

Fauchage raisonné

Le Département de l'Hérault est engagé dans une démarche de « Route Durable » qui concerne l'ensemble de son activité routière. Dans ce cadre une politique de fauchage raisonné des dépendances routières est mise en œuvre.

Ainsi pour protéger la biodiversité des bords de route et favoriser le retour des espèces disparues, le fauchage sera évité pendant le mois de mai. De même, le Conseil général s'est engagé en début d'année 2013, dans une démarche « zéro phyto » qui conduit à limiter drastiquement l'emploi de produits phytosanitaires.

En pratique, le plan fauchage des accotements de RD, qui se traduit par une largeur de fauchage moins importante et une hauteur de coupe de 10 cm, se découpe en 3 phases :

- ***Phase 1*** du 1er juin à début juillet : « fauchage sécurité-visibilité » qui consiste à faucher les accotements sur une seule passe de tracteur-épareuse soit 1,20 m. de large,
- ***Phase 2*** du 15 août à la mi-octobre : « fauchage accotement » : l'accotement est fauché si nécessaire, jusqu'au fossé ainsi que le premier flanc du fossé,
- ***Phase 3*** de la mi-octobre à la mi ou fin avril : « fauchage pleine largeur » : l'accotement ainsi que les deux flancs du fossé sont fauchés.

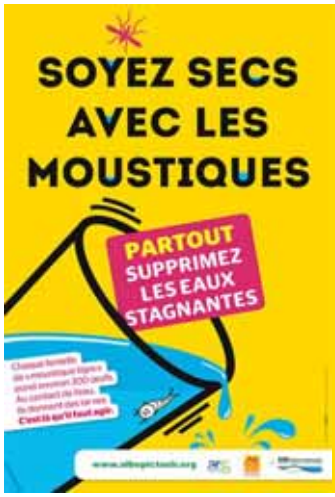

EID

Entente Interdépartementale de Démoustication

Retrouvez dans votre boîte aux lettres avec ce numéro du mag, une publication de l'EID pour vous aider à lutter contre la prolifération des moustiques.

sorties nature

Sortie gourmande en garrigue

Cette année, la ballade gourmande en garrigue à **la découverte des salades sauvages** s'est déroulée à Castries en compagnie de notre ethnobotaniste attitré, Michel Valantin, et d'une vingtaine d'amateurs plus ou moins éclairés, le dimanche 6 avril, sous un temps ensoleillé.

Cette sortie, organisée pour la quatrième année par la municipalité de Saint-Brès avec l'aide précieuse des associations OXY J'M et Générations Zen est l'occasion de découvrir les végétaux, des plus comestibles aux moins appétissants qui peuplent notre garrigue.

Nous vous dévoilons la composition de notre salade de cette année, mais vous aurez du mal à trouver ses différents ingrédients sur les marchés : fenouil, terre-grèpe, roquette, orpin de Nice, sysimbre, scorçonaire, salsifis à feuilles de poireaux, fleurs de pâquerettes des bois et de coquelicots, crépide de Nîmes, arucat, pissenlit luisant, chicorée amère, laiteron maraîcher et fleurs d'ail rose.
De quoi raviver nos papilles et aiguiser notre curiosité !

Enfin, nous ne résistons pas au plaisir de vous livrer une nouvelle fois la recette du Moretum, ce plat à base de fromage (de chèvre ou de brebis) que Michel Valantin fabrique à la fin de chacune des sorties pour accompagner le repas tiré du sac. Pour le réaliser, il suffit d'associer fenouil, thym, persil, sarriette, calamenthe, ciboulette, ache, origan, rue et ail rose ; rien de plus facile… pour le dosage et le reste des ingrédients qui font le secret de ce plat divin… prenez contact avec nous et rejoignez le club d'amateurs pour une prochaine sortie.

Nettoyage du Bérange

A l'occasion de **la fête de la nature**, la mairie de Saint-Brès, en partenariat avec le SYMBO (syndicat mixte du Bassin de l'Or) avait convié le samedi 24 mai, les Saint-Brésois pour un nettoyage du Bérange

Les bénévoles ont retiré du cours d'eau de nombreux déchets aussi surprenant que révoltant : scooters en pièces détachées, batterie de voiture, tôle, pneus, bâche… Les services techniques de la Ville de Saint-Brès avaient mis à disposition une benne qui fut malheureusement vite pleine…
L'entretien des cours d'eau doit venir d'une gestion collective et partagée qui aborde le problème dans sa globalité et associé les communes riveraines, mais également les propriétaires concernés. C'est en effet à eux d'assurer l'entretien des berges en lisière de leur propriété.

Après deux heures d'effort, Jean-Marie Le Rolle, initiateur du projet, a remercié l'ensemble des participants en leur offrant le verre de l'amitié.

ça s'est passé à Saint-Brès

Equinoxmania

Samedi 26 avril 2014, toutes les comédies musicales s'étaient réunies pour une soirée exceptionnelle à la salle polyvalente Gaston Sabatier. **Equinoxmania** a été présenté dans la plupart des Zéniths de France et notamment à Montpellier et le service culturel de la mairie de Saint-Brès était heureux de le proposer à un public venu nombreux.
Pendant deux heures d'un spectacle inoubliable, le public a découvert un best of des plus belles comédies musicales, des adaptations, des harmonies vocales et chorégraphies originales et plus de 200 costumes : Starmania, Les dix commandements, Autant en emporte le vent, Notre-Dame de Paris, Mozart, l'opéra Rock, Dracula, 1789, Robin des bois…
Tous les ingrédients étaient réunis pour une merveilleuse soirée qui s'est terminée avec quelques extraits de leur prochaine création, sur les années disco… bientôt à Saint-Brès !

Concert de la Chorale des Garrigues

C'est en l'Eglise de Saint-Brès que la chorale **Les Garrigues** a donné le 24 mai dernier son traditionnel concert de printemps.
Issus de plusieurs communes de l'agglomération de Montpellier, les choristes de cet ensemble qui vient de fêter ses 35 ans, ont interprété des œuvres classiques, des créations contemporaines et des chants traditionnels et ont conquis un public nombreux et enthousiaste.

Soirée des étoiles

En regardant le ciel gris au matin du 5 juillet, la Bibliothèque municipale de Saint-Brès qui organisait la manifestation était fébrile. La soirée de Castries, programmée la veille, avait en effet été annulée pour cause de mauvais temps, et celle du lendemain, à Valras, risquait fort de l'être également selon les animateurs Michel Gravereau et Jérôme Gaillard de l'association **« Ciel, mon ami »**.
Mais à Saint-Brès, le ciel se dégagea en milieu de journée et le resta jusqu'à la nuit, le temps pour le public présent de profiter pleinement de La soirée des étoiles.
Après une installation Place de la Ramade, où les passants purent, grâce au télescope équipé de filtres, observer le soleil, rendez-vous fut donné au stade pour partager un pique-nique offert par la bibliothèque, tandis que les deux animateurs installaient leurs appareils, vite rejoints par d'autres astronomes amateurs avec leur télescope.

En attendant la nuit, on observa d'abord le premier quartier de Lune, déjà bien visible, avec ses cratères et reliefs à portée de main.
A la nuit noire, et à la satisfaction d'un public de plus en plus nombreux, apparurent enfin Pluton, puis Saturne, Véga, et les différentes constellations. Elles étaient toutes au rendez-vous, dans un ciel parfaitement limpide.
Plus tard, tandis que certains restaient rivés aux télescopes, petits et grands purent, grâce à un film projeté sur grand écran, monter à bord d'une navette spatiale et partager avec les astronautes les inévitables facéties que leur inspire l'apesanteur.
Il était plus de minuit lorsqu'on plia bagage, en se donnant rendez-vous l'été prochain.

Les mini-pouces ont eu une saison bien chargée...

Si la C^ie^ Les mini-pouces répète à Saint-Brès, elle rayonne également sur Montpellier et sa région. Cette association intergénérationnelle accueille des adhérents de 5 à 78 ans...
A Saint-Brès, la C^ie^ a proposé un spectacle inspiré des tableaux de Christiane Millan et Anne-Marie Grandjean, **Mélodie'art**, les 5 et 6 avril dernier. Les élèves de Saint-Brès ont également présenté **La double inconstance** de Marivaux, dimanche 29 juin.

Pour l'année à venir, la C^ie^ travaillera sur de nouveaux projets. L'atelier théâtre aura toujours lieu tous les mardis à 19h et une séance à 21h permettra de préparer une nouvelle pièce. Mme Bourgeois souhaiterait investir les nouveaux créneaux laissés libres par la réforme des rythmes scolaires et proposer un atelier théâtre pour les enfants, après la classe, toujours le mardi.

Prochains rendez-vous avec la C^ie^ les Mini-Pouces, le 6 septembre pour la fête des associations et le vendredi 21 novembre pour la pièce de Pierrette Dupoyet, **Il est bien tard M. Lautrec**, joué à la salle polyvalente Gaston Sabatier : Tout Montmartre en une soirée : le chat noir, le moulin de la galette, Aristide Bruant, des chants, du cancan et surtout tous les personnages immortalisés par le peintre, tous sur scène et bien vivants !

Mini Pouces : 04 67 64 11 39 (Mme Michelle Bourgeois, présidente), michele.bourgeois34@orange.fr

Le cri du poilu

Corentin Coko et Danito ont redonné vie aux chansons de la guerre de 14, lors d'une soirée émotion à la bibliothèque Rose-Salmeron, pour la commémoration des 100 ans de la Grande Guerre.
Ces deux chanteurs musiciens ont mis en scène, après un formidable travail de recherche, des chansons et des poèmes écrits par des poilus anonymes sur leur quotidien et les atrocités de la vie, mais aussi par des auteurs plus connus, comme Scotto, Georgius ou Apollinaire.
Au son de l'accordéon et d'une guitare les deux compères ont interprété *Craonne, La butte rouge, Si je mourais là-bas, Les Conscrits, La mitrailleuse* ou encore *J'ai fait mes provisions.* Malgré le sujet grave, le résultat est surprenant de poésie, de drôlerie, et d'interactivité avec le public.

Cette soirée fut également l'occasion pour Reine Bergougnoux de faire un leg à la commune de 24 numéros de la revue ***Le Panorama de la Guerre 14-19*** qui ont été confiés à Julien Duvaux, responsable du service archives communales et privées au Département de l'Hérault. Ces revues seront consultables et conservées dans des conditions optimales.

C'est autour du verre de l'amitié que les spectateurs ont pu échanger avec les acteurs de ce spectacle, dont la tournée se poursuivra dans plusieurs médiathèques du département.

à voir

Little Bazar

La C^ie^ Little Bazar vous présente son nouveau spectacle original en chansons. Ce spectacle vous fera voyager à travers le temps et l'espace de Mozart à Goldman, d'Amérique en Italie, en passant par bien d'autres auteurs et destinations. Vous assisterez à un spectacle original et inattendu ! Un répertoire très éclectique, puisé dans plusieurs genres : rétro, moderne et humoristique !

Samedi 20 septembre à 20h30
Durée 2h environ
Salle polyvalente Gaston SABATIER
http://little-bazar.blogspot.fr

Place aux jeunes !

Un mois, 31 jours, 31 communes et 31 projections, c'est le programme de **l'Agglo fait son cinéma**, un événement gratuit organisé par Montpellier Agglomération du 1er au 31 août. Pour sa dixième édition, retrouvez les traditionnelles séances de cinéma en plein air autour, cette année, de l'enfance et de l'adolescence.
Place aux jeunes ! Un festival pour découvrir ou redécouvrir sur grand écran, en plein air et dans des lieux insolites une dizaine de *teen movies*, dont tous ont pour héros un enfant ou un adolescent.
Chaque année, plus de 6 000 spectateurs se laissent tenter par ces projections. *« Le cinéma investit les villes et les villages du territoire. Ses habitants peuvent ainsi profiter de films pour toute la famille »,* explique Bernard Travier, Vice président de Montpellier Agglomération, chargé de la Culture.

Cette année à Saint-Brès, un film qui a su garder sa jeunesse : **Les vacances de Monsieur Hulot**, une comédie de Jacques Tati de 1953, présentée en version restaurée.
Synopsis : Monsieur Hulot arrive en vacances dans une paisible station balnéaire, dont il va bouleverser la quiétude estivale avec ses nombreuses bourdes. Mal vu par de nombreux pensionnaires, seule une vieille dame anglaise semble l'apprécier.

Vendredi 1er août à Saint-Brès
Parking de la mairie à 21h30, à la nuit tombée

One day à la Bobitch : solo de clown

C'est une journée qui pourrait être comme les autres pour Bobitch, vieux petit bonhomme, employé fidèle et dévoué de la World Domination Entreprise. Mais les dysfonctionnements et les imprévus en font une journée exceptionnelle.
Une heure durant, ce clown hors du commun, trash et émouvant nous entraîne dans un voyage futuriste et captivant. On embarque avec bonheur, guidés par son talent vertigineux de bruiteur-beatboxeur qui fait exister multiples personnages et nous transporte d'un lieu à l'autre en un clin d'oeil.
« Entre Chaplin et Keaton, entre Brazil et Les Temps modernes, Boris Arquier fourmille de références et de malice dans ce déferlement de coups du sort. A son jeu inspiré, il ajoute une géniale maîtrise du beatboxing et de la ventriloquie qui parvient à bluffer le spectateur. » Patrick Merle - La Provence (mai 2010)

Vendredi 26 septembre 2014
20h30, salle Polyvalente Gaston Sabatier (durée 1h10) - Tarif unique : 5 €, spectacle tout public à partir de 10 ans
Solo de clown de Boris ARQUIER, mis en scène par Michel DALLAIRE, régie assurée par Pierre LOUET.

agenda

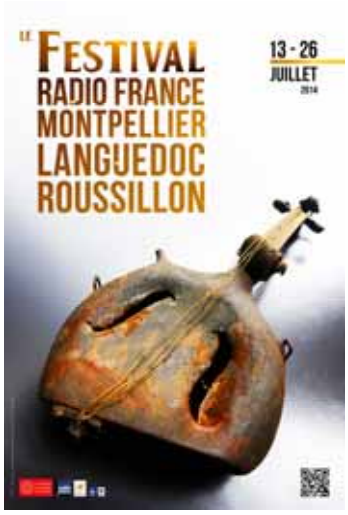

Samedi 19 juillet 2014
Marc Bouchkov
Festival de Radio France et Montpellier LR
19h - Eglise de Saint-Brès
Entrée libre

Jeudi 31 juillet 2014
Inauguration av. Jean Jaurès
11h nouveau quartier Cantaussel

Vendredi 1er août 2014
L'Agglo fait son cinéma
Les vacances de monsieur Hulot
Comédie de Jacques Tati (1953 - version restaurée)
21h30 - Parking de la mairie
Accès libre et gratuit

Lundi 1er septembre 2014
Présentation de la réforme des rythmes éducatifs et distribution des fournitures scolaires
18h30 - Salle Gaston Sabatier

Jeudi 31 juillet 2014
Inauguration av. Jean Jaurès
11h nouveau quartier Cantaussel

Samedi 6 septembre 2014
Journée des associations
14h à 17h - Salle Gaston Sabatier

Samedi 20 septembre 2014
Little Bazar
Chansons & variétés
20h30 - Salle Gaston Sabatier
Participation libre

Du 19 au 21 septembre et du 26 au 28 septembre 2014
Expo peinture et sculpture
K-Lou (Chantal Kobec)
Entrée libre
Salle Anduze de Saint-Paul
Vernissage vendredi 19 septembre 2014, à 19h

Vendredi 26 septembre 2014
One day à la Bobitch
Solo de clown de Boris ARQUIER
20h30 – Salle Gaston Sabatier
Durée 1h 10
Tarif unique : 5 €
Spectacle tout public dès 10 ans

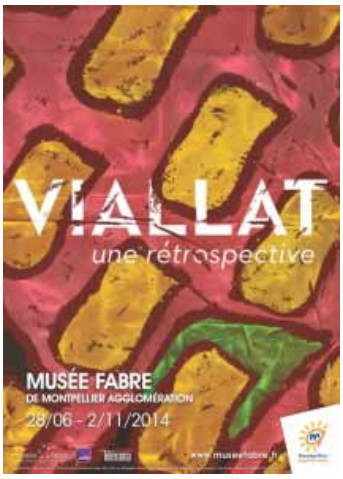

Samedi 11 octobre 2014
Claude Viallat
Œuvres récentes 1990-1996
Visite guidée de l'exposition
Renseignements et réservations auprès du service culturel (service.culturel@ville-saintbres.fr) et auprès de la bibliothèque au 04 67 40 79 71

19e INTERNATIONALES DE LA GUITARE
DU 27 SEPT AU 18 OCT
BERNARD LAVILLIERS - THOMAS DUTRONC
THOMAS FERSEN - ROCIO MARQUEZ - RABIH ABOU KHALIL
MELINDA - LE PRINCE MIIAOU - BENJAMIN VERDERY - BARCELLA
RIVIERE NOIRE - LURRIE BELL - TOMAS GUBITSCH - CASCADEUR
MOOOOOD - PUBLIC SERVICE BROADCASTING - AUTOUR DE LUCIE
MARVIN - ROSSINI AMARANTE - ORVAL CARLOS SIBELIUS - OLOF ARNALDS...
WWW.LES-16.COM

Vendredi 17 octobre 2014
Savignoni Trio
Les internationales de la Guitare
20h30 – Eglise de Saint-Brès
Tarif : 7 € (Pass agglo 5 €)

Vendredi 21 novembre 2014
Il est bien tard... Monsieur Lautrec
Pièce Pierrette Dupoyet
Cie Les Mini-Pouces
20h30 – Salle Gaston Sabatier

Samedi 29 novembre 2014
ZAZA Folie's - Célébration
Nouveau spectacle
20h30 – Salle Gaston Sabatier
Tarif 10 € - Gratuit pour les moins de 12 ans
Boissons et petite restauration sur place
Renseignements et réservations auprès du service culturel : 04 67 87 46 02 - service.culturel@ville-saintbres.fr

répertoire

Plus d'infos sur
www.ville-saintbres.fr
et sur votre mobile

SANTE

Médecin Dr Sylvain Lecornet *16 impasse Saint-Bauzille* — Tél : 04 67 70 33 83

Dentiste Dr Michel Vezinhet *Rue des Ecoles* — Tél : 04 67 70 22 99

Pharmacie de Saint-Brès *Rue du Versant* — Tél : 04 67 70 26 55

Infirmières

Roselyne Bourda-Fleurant	Tél : 04 67 70 79 31
Danièle Brétignière-Salomez	Tél : 04 67 70 81 37
Nathalie Llaurens-Akhrouf	Tél : 06 65 55 40 46
Céline Godard	Tél : 06 83 41 48 66
Geneviève Malafosse	Tél : 04 67 87 09 63 / 06 10 11 84 21
Lydie Nauté	Tél : 06 45 96 64 77

Kinésithérapeutes et ostéopathes

Sabine Thionnet et Lauren Menne *25 rue de l'Olivette*	Tél : 04 67 70 51 98
Jean-François Salager *25 rue de l'Olivette*	Tél : 04 67 72 29 10
Julie Verraes et Jan Bedleem *333 route de Nîmes*	Tél : 04 34 40 40 38

Podologue-pédicure Morgane Taché *510 Avenue de Nîmes* — Tél : 04 67 03 35 97

Vétérinaire Chien-chat-NAC Dr Laëtitia Mus *6 Rue du Versant* — Tél : 04 99 23 74 64

Solidarités

SOS Femme Violence Conjugale	39 19
Enfance maltraitée	119
Sida info service (numéro vert)	0 800 840 800
Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Maill'âge de Castries.	04 99 77 00 62
Réseau France Alzheimer	0 811 112 112

Correspondant Midi Libre
Manuel Azorin : 06 26 34 39 81

URGENCES

Pompiers	112 ou 18
Samu	15
Centre anti-poison	04 91 75 25 25
Caserne Pompiers Lunel	04 67 91 63 40
Gendarmerie de Castries	04 67 70 03 31
CHU de Montpellier	04 67 33 67 33
Urgences Gaz de France	0 810 333 034
Urgences ERDF	0 810 433 034
Urgences VEOLIA (Assainissement)	0 811 900 500
Urgences SAUR (Eau potable)	04 34 20 30 09

Ouverture au public, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Tél : 04 67 87 46 00 - info@ville-saintbres.fr — www.ville-saintbres.fr

VOTRE MAIRIE

Permanences des élus	Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rdv - *Tél : 04 67 87 46 07 - info@ville-saintbres.fr*
C.C.A.S.	Du lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h - *Tél : 04 67 87 46 02 - ccas@ville-saintbres.fr*
Services techniques	Du lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h - *Tél : 04 67 87 46 04 - services.techniques@ville-saintbres.fr* **Eclairage public communal :** 0800 779 801 *(gratuit à partir d'un téléphone fixe)* Relever le numéro fixé sur le poteau puis composer le numéro vert.
Service urbanisme	Du lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h - *Tél : 04 67 87 46 09 - urbanisme@ville-saintbres.fr*
Police municipale	Du lundi au vendredi 8h-12h/14h-17h - *Tél : 04 67 87 46 03 - police.municipale@ville-saintbres.fr*
Bibliothèque municipale	Lundi 16h30-19h - mercredi 9h30-12h/14h-17h - samedi 9h30-12h *Tél : 04 67 40 79 71 - bibliotheque.municipale@ville-saintbres.fr*
Accueil de loisirs	Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 *Tél : 04 67 16 23 15 - accueil.loisirs@ville-saintbres.fr*
Espace Jeunesse	Tél : 04 67 40 79 73 - *espace.jeunesse@ville-saintbres.fr*
Poste communale	Du lundi au vendredi 9h-12h/15h30-18h excepté le mercredi 9h-12h/16h30-18h et le samedi 9h30-12h - T*él : 04 67 87 10 17*

Ecoles

Ecole Maternelle « Les Péquélets »
Tél : 04 67 70 38 14
Ecole Primaire « Jean de La Fontaine »
Tél : 04 67 70 13 80

Transports

TAM	Tél : 04 67 07 61 00
Hérault Transport	Tél : 0 825 34 01 34
SNCF-TER	Tél : 0 800 88 60 91 (numéro vert)
Taxi Ludo	Tél : 06 19 73 61 77

Services communautaires

Maison de l'Agglomération Castries Tél : 04 67 04 51 83
Lundi : 10h à 12h30 et 14h à 18h30 - Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 12h30 et 14h à 18h30 - Samedi : 9h à 12h

Médiathèque de Castries	Tél : 04 67 10 43 80
Déchetterie – Point Propreté	Tél : 04 67 03 48 43 *Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 14h à 18h — Jeudi : 9h à 12h* *Samedi : 9h à 12h /14h à 18h et Dimanche : 9h à 12h30*
Collecte des encombrants	Tél : 04 67 04 51 83 *Ramassage sur demande*
Collecte des déchets ménagers	Tél : 0 800 88 11 77 (numéro vert)
Distribution d'eau	Eau potable (Saur) Tél : 04 34 20 30 02 Assainissement (VEOLIA) Tél : 09 69 32 35 52

Montpellier Agglomération

CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du mardi 29 avril 2014

Tous les points à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité :

1. Approbation du compte rendu du CM du 10 avril 2014
2. Compte rendu de la décision n°2014-02
3. Approbation du compte administratif 2013
4. Approbation du compte de gestion 2013 de M. le Trésorier de Castries
5. Affectation des résultats
6. Vote des taux d'imposition 2014
7. Vote du Budget primitif 2014
8. Vote des subventions 2014 aux associations
9. Demande de subvention auprès de la CAF
10. Création de postes
11. Achat de terrain
12. Livraison de matériel : fixation des tarifs

Séance du jeudi 22 mai 2014

Tous les points à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité :

1. Approbation du procès-verbal du 29 avril 2014
2. Compte rendu de la décision n°2014-003
3. Créations de postes
4. Embauche de saisonniers
5. Création d'un poste de Conseiller Municipal Délégué
6. Désignation d'un Conseiller Municipal Délégué
7. Modification du tableau des indemnités des élus
8. Dénomination d'une place
9. Désignation d'un membre de la Commission d'Appel d'Offres
10. Subvention Soirée cubaine du 13 juillet
11. Congrès des Maires : prise en charge des frais de mission
12. Vente de terrains
13. Vente de terrains : ouverture d'une enquête publique
14. Monument aux morts pour la France : plaque commémorative

Séance du vendredi 20 juin 2014

Tous les points à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité :

1. Approbation du compte rendu du CM du 22 mai 2014
2. Elections sénatoriales : désignation des Grands Electeurs
3. Modification des tarifs du marché paysan
4. Avenant : convention de partenariat Saint-Brès / Saint-Geniès-des-Mourgues
5. ZAC Cantaussel : prolongation de la DUP
6. Adhésion à un groupement de commandes pour « l'achat de gaz, de fournitures et de services associés »

Séance du jeudi 24 juillet 2014

1. Approbation du compte rendu du CM du 20 juin 2014
2. Compte-rendu des décisions n°2014-005, n°2014-006, n°2014-007 et n°2014-008
3. Programme local de prévention des déchets de l'Agglomération de Montpellier : renouvellement de la charte et désignation d'un référent déchets
4. Montpellier Agglomération : groupement d'achat : fournitures de petit matériel électrique
5. Réhabilitation de décharges : groupement de commandes
6. Investissement : demande de subventions
7. Télésurveillance : demande de subvention
8. RD106 : demande de déclassement
9. Dénomination d'une nouvelle avenue au nom de Jean Jaurès.

état civil

Mariages

Clément PEYRUCHAUD et **Audrey BAILLE**
le 24 mai 2014

Jacques LANDRIEAU et **Sophie GRINFELD**
le 7 juin 2014

Jean-Luc SIRVENT et **Sylvie DEMONTANT**
le 28 juin 2014

Nathalie GILLET et **Olema DOS ANJOS**
le 12 juillet 2014

Bruno EXCOFON et **Montserat GARCIA**
le 12 juillet 2014

Siegfried GRAMS et **Sylvie JADEAU**
le 19 juillet 2014

Nous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Thérèse VICEDO veuve SOLER
le 21 mai 2014 (87 ans)

Marie DUMAINE épouse BARREAU
le 23 mai 2014 (74 ans)

Annette SALVA épouse DESCLOIX
le 29 mai 2014 (67 ans)

Gilberte MOLINIER veuve LACROIX
le 8 juin 2014 (92 ans)

Nous partageons la peine des familles et nous leur adressons nos sincères condoléances.

Source : Transcription d'Etat Civil du 22 avril au 19 juillet 2014

Naissances

Noémie JEANJEAN, le 7 avril 2014
Maman Cécile BOTTO
Papa Sébastien JEAJEAN

May-Ly COLOMA SEATEUN, 13 avril 2014
Maman Clémentine SEATEUN
Papa Antony COLOMA

Bilal ZERIDA, le 15 avril 2014
Maman Audrey LOISEL
Papa Hassene ZERIDA

Lilou RHEIN, le 29 avril 2014
Maman Fanny RHEIN

Lucas BRAKHA MORVANT, le 5 mai 2014
Maman Caroline MORVANT
Papa Johanne BRAKHA

Assia PENAS, le 6 juin 2014
Maman Aziza BOURZAIK
Papa Grégory PENAS

Juliahn DORMOY ANTOLOVIC, le 14 juin 2014
Maman Romane ANTOLOVIC
Papa Joy DORMOY

Jade VERDIER, le 3 juillet 2014
Maman Mélanie BAYOT
Papa Matthieu VERDIER

Ruben RASSON, le 5 juillet 2014
Maman Adeline BESNOU
Papa Nicolas RASSON

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents et souhaitons une belle vie aux enfants.